



Assemblée générale annuelle des parents
de l'école secondaire du Plateau
du mardi 12 septembre 2023 à 18 h 30
à la bibliothèque de l'École secondaire du Plateau

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue ;
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Présentation des personnes présentes et de l'équipe de direction;
5. Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2022;
6. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement¹, d'un organisme de participation de parents (O.P.P.) et du comité de parents;
7. [Présentation du rapport de la présidence 2022-2023;](#)
8. Projet éducatif;
9. Élection des parents au conseil d'établissement de 2023-2024 (1 poste d'un an et 4 postes de 2 ans à combler et substitut(s), s'il y a lieu);
 - 9.1. Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection;
 - 9.2. Désignation de deux scrutateurs;
 - 9.3. Adoption de la procédure d'élection;
 - 9.4. Mise en candidature et élection de parents membres du conseil d'établissement;
10. Mise en place de l'organisme de participation des parents (OPP), s'il y a lieu;
11. Comité de parents;
 - 11.1. Élection du représentant au comité de parents;
 - 11.2. Élection du substitut au comité de parents;
12. Choix de la date de la première rencontre du conseil d'établissement;
13. Période de questions;
14. Tirage de prix de présence;
15. Levée de l'assemblée.

¹ [Qu'est-ce que le conseil d'établissement?](#)